



**RELEVÉ DE CONCLUSION :**  
**2<sup>e</sup> CONSEIL DE L'ED ALL Pays de la Loire n°648 du Lundi 05 décembre 2022**  
**(10h-12h30)**

Pour rappel, liste des documents joints à la convocation :

- Convocation/Ordre du jour
- Charte du doctorat (Collège doctoral)
- Règlement intérieur de l'ED
- Barème des équivalences
- Liste des membres extérieurs
- PV élections des doctorants
- Relevé de conclusion du 10/10/2022

Autres documents accessibles via un espace de stockage :

- Bilan détaillé de la 2<sup>e</sup> commission des thèses (7 novembre 2022)

**I. Relevé de conclusion du conseil de l'ED ALL du 10 octobre 2022 :**

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le relevé de conclusion du lundi 10 octobre 2022.

**II. Discussions et votes :**

- Présentation des points les plus importants de la Charte du doctorat, du Barème des équivalences et du Règlement intérieur de l'ED. Les membres du conseil ont eu le loisir d'examiner ces documents consistants – envoyés et/ou regroupés dans un espace de stockage accessible via un lien envoyé à tous – en amont de la réunion. La parole leur est donnée ensuite pour clarifier des points soulevant des questions, entre autres :
  - ◇ les formations obligatoires (à l'éthique et à la science ouverte) ;
  - ◇ le serment à l'issue de la soutenance ; l'obligation de justifier d'un minimum de revenus (80% du SMIC) pour s'inscrire en thèse ;
  - ◇ l'impossibilité pour un doctorant-enseignant de faire comptabiliser comme heures de formation les heures d'enseignement qu'il dispense car il s'agit de deux postures et de deux rapports au savoir bien distincts ;
  - ◇ le barème des formations applicable aux primo-inscrits à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;
  - ◇ les dispenses partielles d'heures de formation (50h sur 100h) accordées aux ATER et aux salariés auxquels est allouée, dès la demande d'inscription initiale, une durée de six ans pour mener à bien leur thèse – à l'exclusion, donc, des allocataires d'un contrat doctoral, rémunérés précisément pour se former et rédiger leur thèse à plein temps.

Tous les membres du conseil étant réunis ce jour votent et approuvent à l'unanimité le règlement intérieur de l'ED ALL-Pays de la Loire.

- Patricia LOJKINE propose aux membres du conseil de mettre en place une aide financière à l'attention des doctorant.es participant.es aux formations dites « spécifiques » (en

présentiel) organisées par l'ED en propre, c'est-à-dire l'atelier de formation éditoriale et la JSI.

La demande suppose de la part du candidat de compléter un dossier appelé « AIDE FINANCIÈRE – Formation spécifique ». Ce dossier serait ensuite présenté et validé en bureau de l'ED ALL.

Amélia BORÉ, gestionnaire de direction de l'ED, propose de mettre en place ce dossier spécifique. Il sera ainsi présenté aux membres du conseil lors du prochain conseil de l'ED ALL Pays de la Loire.

Les membres du conseil approuvent l'unanimité cette proposition, étant entendu que la contribution financière sera basée sur un forfait.

### III. Aide à la mobilité : 2<sup>ème</sup> appel à mobilité (Janvier-Avril) :

Patricia LOJKINE informe les membres du conseil que le second appel à mobilité de l'ED va être lancé très prochainement. Il couvrira les demandes de mobilité pour la période de Janvier à Avril. Les demandes devront être transmises à l'ED entre le 10 janvier et le 28 février 2023 impérativement.

### IV. Bilan :

#### 2<sup>e</sup> Commission des thèses :

Présentation

- ◇ des dossiers retardataires (LMU : N. AMICHE et B. AZZOUZ [VAP en cours, label Recherche Création), examinés par deux rapporteurs désignés au sein du bureau (hors université d'inscription) ;
- ◇ des dossiers amendés ayant reçu un avis réservé lors de la première commission des thèses ou dont le caractère incomplet empêchait les rapporteurs de se prononcer, faute d'utilisation du formulaire standard par l'UN (UA : D. J. NGIMBI et S. BODINEAU ; UN : X. FANG ; R. RAMPULA ; Ch. U. WILLIGODA LIYANAGE ; R. FAUBERTEAU ; N. GUINAND ; I. ARBILLA).

Ces dossiers ont été examinés en réunion du bureau de l'ED ALL ; après navettes avec les directeurs de thèses dans certains cas, les modifications demandées ayant été apportées, les candidatures ont pu être validées et les étudiants ont été autorisés à s'inscrire.

#### Réunions de rentrée :

La réunion de rentrée de l'ED ALL (site du Mans) s'est déroulée le 24 novembre 2022 de 11h30 à 12h30 en collaboration avec l'école doctorale STT.

La rentrée de l'ED ALL (site d'Angers) a eu lieu le 16 novembre 2022 ainsi que celle (site de Nantes) le 17 novembre 2022.

*NB a posteriori (janvier 2023) :* les ingénieures de recherche de la MSH régionale Ange Guépin sont disponibles pour présenter les programmes de formation et d'accompagnement à la recherche dans le domaine des humanités numériques - Huma-Num Loire (Julie Aucagne) et Progedo (Aliette Roux) - lors des réunions de rentrée des ED en SHS. Il faudra donc penser à les solliciter l'année prochaine.

#### Premières formations :

Les premières formations proposées dans le calendrier de formation de l'ED ALL ont eu lieu et ont satisfait les doctorant.es inscrit.e.s.

*NB a posteriori (janvier 2023) :* l'information sur les formations transversales en humanités numériques proposées par la MSH Ange-Guépin nous parvenant au fil de l'eau, celles-ci sont hors catalogue cette année, mais un processus de rationalisation et d'intégration dans Amethis sera mis en place pour la rentrée prochaine.

**NB a posteriori (décembre 2022-janvier 2023) :**

Travail en cours (Amélia Boré et Patricia Lojkine) :

- sur le formulaire CSI
- sur le catalogue de formations ALL PdL :
- ◇ mise en place d'un calendrier chronologique des formations, déposé sur le site web ED ALL ;
- ◇ mise à jour des actualités sur le site web ED ALL ;
- ◇ vérification systématique et amélioration de la présentation des formations ALL PdL sur Amethis (avec mise à jour des dates et de la liste des compétences) ;
- ◇ mise en place d'une liste d'émargement et d'un relevé des présences pour les séminaires en présentiel ou en modalité hybride ;
- ◇ automatisation souhaitable de l'envoi des questionnaires/sondages à l'issue d'un séminaire ou cycle de conférences.

Travail en cours au niveau du Collège doctoral :

- mise en place en 2023 d'une nouvelle plateforme de dépôt des candidatures pour les contrats doctoraux (anciennement TEBL, Thèses en Bretagne-Loire)

**Site Web ALL :**

Le site Web a été mis en place et est alimenté progressivement.

Vous pourrez y retrouver toutes informations utiles à l'adresse du site de l'ED ALL- Pays de la Loire ; les doctorants et directeurs de thèses sont invités à s'y connecter régulièrement :

<https://ed-all.doctorat-paysdelaloire.fr/>

**TransversALL :**

Le dernier numéro paru (n°7, « Poétique du nom propre II ») de TransversALL est disponible en ligne :

<https://transversall.hypotheses.org/1580>

Des exemplaires papier ont été distribués dans les réunions de rentrée.

Le nouveau comité éditorial de doctorants ligériens a été réuni lors de la formation donnée par Carole Auroy à Angers (29/11/22).

**V. Informations et Questions diverses :**

- Possible organisation d'une JSI bretonne au 2<sup>e</sup> semestre, d'où un nombre d'articles à publier dans TransversALL plus important que prévu pour une périodicité programmée d'un numéro par an.
- La JSI ligérienne sur l'Anachronisme (org. ED ALL PdL et CRINI, invitation de Judith Lyon-Caen en ouverture, Nantes, 8 février 2023) est en cours d'organisation (appel à communications envoyé à tous, avec lettre explicative de la dir ED ALL PdL, puis relance au vu du faible nombre de réponses avant les vacances de Noël) ; le nombre des réponses devrait finalement être satisfaisant ; sélection des propositions, réponses aux candidats et organisation du programme : début janvier 2023. Lieu : soit campus du Tertre, soit MSH Ange Guépin.
- À partir de février 2023, notre dévoué collègue Werner Woegerbauer (CRINI) faisant valoir ses droits à la retraite, un nouveau directeur-adjoint devra être désigné par les instances de l'université de Nantes en concertation avec le Collège doctoral et la direction de l'ED ALL PdL.

- À discuter : financement de TransversALL : au prorata des inscrits D1-3 (proposition d'Anne Goarzin) ? ; financement de l'abonnement au RESCAM, utile pour les doctorants en Recherche Création  
<https://www.res-cam.com>

La séance est levée à 13h15.

Patricia LOJKINE

Directrice de l'École doctorale ALL PdL



**CONSEIL de l'ED ALL Pays de la Loire**  
**Lundi 05 décembre 2022**

**3 MEMBRES DU BUREAU**

Retour par mail

Présence visio

Patricia LOJKINE	LE MANS	ok	Présente
Carole AUROY	ANGERS	ok	Présente
Werner WÖGERBAUER	NANTES	ok	Présent

**8 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS UNITES DE RECHERCHE**

Emmanuel VERNADAKIS	ANGERS	ok	Présent
Blandine COLOT	ANGERS	ok	Présente (à partir de 11h)
Anne-Laure FORTIN-TOURNES	LE MANS	ok	Présente (jusqu'à 11h45)
Caroline JULLIOT	LE MANS	ok	Présente
Walter ZIDARIC	NANTES	ok	Présent
Elisabeth GAUCHER-REMOND	NANTES	Absente	Excusée

Sergio COTO-RIVEL	NANTES	ok	Présent
Pierre CARBONI	NANTES	ok	Présent entre 10h et 11h

### 3 GESTIONNAIRES

Amélia BORÉ	LE MANS	ok	Présente
Élise GUILLET	ANGERS	ok	Présente
Dongmei LACROIX	NANTES	ok	Présente

### 4 DOCTORANTS

Nathan RABORD <i>Suppl.</i> Alaïs LE VILLAIN	LE MANS ANGERS	ok	Présence RABORD Nathan
Viviane KÖHLI (PILARD) <i>Suppl.</i> Léo ROY	ANGERS ANGERS		
Louis PICHOT <i>Suppl.</i> Michael OLUSA	NANTES NANTES		Présence Michael OLUSA
Anne MORVAN <i>Suppl.</i> Jonathan RIBOT	NANTES NANTES		Présence Anne MORVAN

### 4 PERSONNALITÉS EXTÉRIEURS

Clara HÉRIN	LE MANS		Présente
Nicolas DUFÉTEL	ANGERS		Présent (jusqu'à 11h)
Isabelle YAMBA	MAYENNE		Excusée
Pascale VERDIER	ANGERS		Absente

### MEMBRE INVITÉ

Anne GOARZIN	RENNES		Excusée
--------------	--------	--	---------